



# LE DOSSIER DE SANTÉ DU QUÉBEC

Sommaire du Plan d'affaires 2007-2010



## Qu'est ce que le Dossier de santé du Québec ?



Le Dossier de santé du Québec est un outil qui permettra de rendre accessible électroniquement aux professionnels de la santé habilités certaines informations cliniques pertinentes pour le suivi et la prise en charge des patients, quel que soit le lieu où le patient recevra des services de santé à travers le Québec.

## Pourquoi un Dossier de santé ?

Plusieurs pays industrialisés mettent en œuvre un dossier de santé électronique. Le Québec ne fait donc pas exception. Ici comme ailleurs, les besoins d'une population vieillissante et le développement de moyens diagnostiques et thérapeutiques ont profondément transformé le système de santé au cours des dernières années. Comme d'autres l'ont fait ailleurs, le Québec a su s'adapter à cette évolution.

Pour ce faire, le Québec a misé sur des réseaux intégrés de soins et de services de santé. Souvent instaurés par les professionnels de la santé, ces réseaux ont été graduellement formalisés avec la création des groupes de médecine de famille (GMF),

des réseaux locaux de services (RLS), des réseaux intégrés de services pour certaines clientèles vulnérables et des réseaux universitaires intégrés de santé (RUIS). L'efficacité d'un réseau de services est tributaire de la disponibilité et de la gestion de l'information clinique. Les systèmes d'information jouent ainsi un rôle essentiel dans la concrétisation de ces réseaux de soins et de services de santé.

Maintenant que ces réseaux sont en place, il y a lieu d'outiller les professionnels de la santé pour qu'ils puissent mieux travailler en réseau. Le Dossier de santé du Québec en est le meilleur moyen.

Le Dossier de santé du Québec a comme principal objectif de soutenir le continuum de soins et services entre les équipes locales, régionales et suprarégionales d'intervenants et de professionnels en facilitant la circulation et le partage de l'information clinique entre tous les établissements du réseau de la santé, les cliniques médicales, les pharmacies communautaires et nécessairement entre les professionnels qui y travaillent, tout en assurant un très haut niveau de sécurité quant à la confidentialité de l'information.



# 562 MILLIONS



## Quels en seront les bénéfices ?

- **Amélioration de la qualité de soins :**
  - meilleure coordination des interventions;
  - diminution du nombre de réactions indésirables aux médicaments.
- **Amélioration de l'accessibilité aux soins et de la continuité des services :**
  - meilleure utilisation des ressources diagnostiques;
  - accroissement de l'autonomie des régions.
- **Une contribution à l'augmentation de la productivité chez les professionnels de la santé :**
  - gestion plus efficace des soins et services.



## Quelles informations cliniques seront disponibles ?

Le Dossier de santé rendra disponible certaines informations cliniques provenant des systèmes déjà en place dans les établissements et les autres points de service. Le Dossier de santé permettra de visualiser :

1. L'identification de la personne
2. Les coordonnées des contacts professionnels
3. Les allergies et intolérances
4. Les résultats d'examen de laboratoire
5. Les résultats d'examen d'imagerie diagnostique
6. Le profil pharmacologique
7. Les données immunologiques
8. Les données d'urgence

## Pour qui ?

Le Dossier de santé procurera aux personnes ayant donné son consentement un dossier sécuritaire et confidentiel.

À terme, le Dossier de santé du Québec sera accessible à **95 000 utilisateurs** potentiels parmi les professionnels de la santé et pourra bénéficier à **7,5 millions d'usagers**.

## Par qui ?

De façon prioritaire les médecins, les infirmières et les pharmaciens seront ciblés comme groupes clés d'utilisateurs dans les premières étapes de la mise en œuvre du Dossier de santé. Avec le temps, d'autres utilisateurs auront aussi accès au Dossier de santé.

## Combien ?

Le gouvernement du Québec a autorisé le financement de cette opération estimée à **562 millions de dollars**. La contribution d'Inforoute Santé du Canada atteindra 303 millions de dollars, tandis que celle du gouvernement du Québec est de l'ordre de 259 millions de dollars.



**95 000**  
UTILISATEURS

**7,5** MILLIONS  
D'USAGERS

## Comment ?

Ce sont les équipes régionales qui sont les maîtres d'œuvre sur le terrain et qui assureront la pleine réalisation du Dossier de santé sur leur territoire, accompagnées par l'équipe du Dossier de santé. Le travail des équipes sera soutenu par une stratégie de mise en œuvre tenant compte des dimensions organisationnelle, humaine, clinique, technologique et de sécurité. Les travaux de mise en œuvre regrouperont six phases :

1. **Sensibilisation** : Cette phase est marquée par une tournée de présentation du Dossier de santé auprès de chacune des régions afin de permettre une compréhension commune du Dossier de santé et sensibiliser aux prérequis et aux implications nécessaires à sa mise en œuvre.
2. **Cueillette des données** : Cette phase vise à permettre aux régions d'identifier leur niveau de

préparation quant à la mise en œuvre du Dossier de santé et, conséquemment, de fixer une date cible de lancement des travaux.

3. **Planification** : Cette phase comprend l'ensemble des travaux entourant la mise en œuvre du Dossier de santé pour la région se soldant par le dépôt d'un plan régional de mise en œuvre, d'un budget et d'une date de mise en opération du Dossier de santé.

4. **Préparation** : Cette phase vise à mettre en place l'ensemble des prérequis servant de fondement au déploiement du Dossier de santé.

5. **Déploiement** : Cette phase permet de déployer le Dossier de santé.

6. **Opération** : Cette phase vise l'utilisation du Dossier de santé au quotidien par l'ensemble des utilisateurs visés dans la région.



## Les 9 défis de la réalisation

1. Obtenir le consentement de la population;
2. Susciter l'adhésion des professionnels de la santé;
3. Coordonner le développement et la mise en œuvre des différentes composantes du DSQ;
4. Respecter la protection de la vie privée et la confidentialité des informations disponibles et garantir la sécurité juridique des communications effectuées par les intervenants;
5. Contrôler les budgets;
6. Contrôler l'échéancier;
7. Gérer les bénéfices;
8. Assurer l'interopérabilité des systèmes développés;
9. Garantir la fiabilité des systèmes du Dossier de santé du Québec.



## Quand ?

La réalisation du Dossier de santé s'étendra sur plusieurs années. Le tableau ci-dessous illustre les étapes clés du plan de réalisation couvrant les différents trimestres de 2006-2010.

	2006				2007				2008				2009				2010	
	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2
Planification, architecture et appels d'offres	■				■													
Tournée de sensibilisation auprès des régions					■													
Mise en place des équipes de projet régionales et élaboration des plans de mise en œuvre régionale					■				■									
Préparation des régions à la mise en œuvre du Dossier de santé					■				■									
Mesure de la préparation des régions					■				■									
Déploiement des initiatives préalables servant d'assises au Dossier de santé	■				■				■									
Déploiement d'une première version pilote du Dossier de santé intégré avec ses domaines dans au moins une région					■				■									
Déploiement dans les régions									■				■					
Mesure de l'adoption du Dossier de santé par les utilisateurs									■				■					
Déploiement des initiatives complémentaires au Dossier de santé									■				■					
Déploiement des projets de télé santé									■				■					
Déploiement de la solution Panorama (Santé publique)									■				■					
Réalisation du projet pilote innovation RSIPA (Laval et Outaouais)	■				■													



## Pour en savoir plus

Abonnez-vous au Bulletin d'information électronique *Dossier de santé.com*, une publication bimestrielle du Dossier de santé du Québec. Il peut être consulté à la section « Dossier de santé » de l'intranet réseau, rubrique « documentation » à l'adresse suivante : [intranetreseau.rtss.qc.ca](http://intranetreseau.rtss.qc.ca)

